



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur	PDCC, par Gilles Martin, Sidney Kamerzin et Beat Eggel
Objet	Industrie 4.0, le Valais doit être dans la course!
Date	12.05.2016
Numéro	4.0205 en collaboration avec le DFS

L'industrie 4.0 constitue la quatrième révolution industrielle. Au cœur des stratégies des entreprises industrielles, elle représente, comme les précédentes, une rupture dans le mode de production industrielle. Comme les précédentes, elle implique également des hommes et des entreprises une capacité d'adaptation de laquelle dépendra la pérennité d'espaces économiques. Faisant le constat de cette réalité, les postulants interrogent le Conseil d'Etat sur la bonne prise en compte des défis et opportunités de cette révolution.

Cette révolution industrielle repose sur trois « moteurs » de transformation : une transformation culturelle, une transformation technologique, et un changement de modèle d'affaires. Les adaptations qu'implique cette révolution pour l'industrie sont caractérisées par une transversalité ; elles ne concernent pas qu'un secteur d'activité, mais c'est bien le processus de production industrielle dans son ensemble qui est concerné. Ce changement ne doit dès lors pas être appréhendé de manière cloisonnée par la création d'un « FabArk » qui s'ajouterait des domaines existants et déjà couverts par la Fondation The Ark, mais doit être intégré dans les domaines existants, qui sont tous susceptibles d'être concernés.

Le Valais est bien positionné avec ses différents sites technologiques thématiques et ses centres de recherches EPF, HES-SO ou encore ICARE et IDIAP. Un lobbying sur la scène nationale permettra de saisir toutes les opportunités qui se dessinent dans ces différents domaines. En ouvrant un volet dans le cadre de la NPR avec les initiatives eEnergy, eHealth et eTourism, le Service du développement économique a déjà posé les éléments de base pour positionner le Valais au niveau national dans le programme de « digitalisation de l'économie » lancé par la confédération.

Faire prendre au Valais le virage 4.0 passe également dans le domaine de l'accompagnement des entreprises existantes et des start-ups, par une diffusion des meilleures pratiques ; outre au travers de l'accompagnement au niveau cantonal, celle-ci est également assurée, au niveau intercantonal, dans le cadre des réseaux mis en place au sein de la Suisse occidentale par la Conférence des départements de l'économie publique de la Suisse occidentale (CDEP-SO). C'est en particulier Platinn, plateforme d'innovation intercantonale, qui est chargée de couvrir cette problématique par l'intermédiaire de ses 40 coaches accrédités. La présence de cette plateforme en Valais est assurée par CimArk SA, qui fonctionne notamment en tant qu'antenne opérationnelle de celle-ci, et dispose de 7 coaches accrédités. Les coaches qui proposent leurs services aux porteurs de projets et autres créateurs d'entreprises ainsi qu'aux PME assurent que, là où cela fait sens, cette nouvelle donnée soit bien prise en compte, et veillent à ce que tant la définition du processus de production du produit concerné que les collaborations nécessaires intègrent ce nouveau « paradigme » 4.0.

Enfin, au niveau académique et de la formation des futurs ingénieurs qui seront les acteurs de cette industrie 4.0, les thématiques ont été intégrées dans les filières d'enseignement concernées de notre Haute Ecole, en particulier au sein de la Haute Ecole d'ingénierie et de la filière formation des systèmes industriels, dans le souci d'assurer l'adéquation de notre système de formation avec les métiers du futur.

Conséquences sur la bureaucratie : 0

Conséquences financières : 0

Conséquence sur la RPT : 0

Considérant que la demande formulée dans le postulat est réalisée, il est proposé l'acceptation de ce dernier.

Lieu, date Sion, le 15 décembre 2016